

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Passage à l'Art - Organisation de la manifestation Bulles en Hauts de Garonne les 24 et 25 mars 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 11^{ème} édition du festival « Bulles en Hauts de Garonne » va se dérouler les 24 et 25 mars 2012 sur le site de la M270, Maison des savoirs partagés à Floirac. Cette manifestation, portée, à l'origine par l'association BD en Bordelais dans le cadre du Grand Projet de Ville, réunit les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

L'association Passage à l'Art, créée courant 2005, dont la vocation première est le développement de projets culturels intercommunaux pérennes, organise à nouveau cette année ce festival.

Son principe est, d'année en année, de faire se dérouler ce festival, tour à tour, sur les quatre communes du G.P.V, et d'ancrer ainsi cet évènement sur un territoire qui regroupe près de 70 000 habitants.

Cette manifestation s'articule autour de trois axes :

- diversité culturelle et artistique,
- sensibilisation et implication active des populations,
- développement économique du secteur de la bande dessinée.

Bulles en Hauts de Garonne propose en effet une programmation artistique dynamique et diversifiée favorisant la valorisation du processus de création, les rencontres avec les auteurs de bandes dessinées d'ici et d'ailleurs, la transversalité artistique et le numérique, dans une logique de soutien aux économies créatives.

Le festival repose par ailleurs sur une forte volonté de sensibiliser durablement le public aux pratiques artistiques variées liées au genre de la BD.

Cette volonté se traduit par des animations qui permettent au public d'être acteur ou spectateur. Ou encore par la mise en œuvre d'ateliers et de rencontres avec des créateurs de bandes dessinées. Les parcours scolaires et éducatifs élaborés dans le cadre d'une convention avec l'Inspection Académique, s'appuient ainsi sur la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des jeunes du territoire, notamment sur des quartiers dits « prioritaires ».

Dans la continuité des dernières éditions, l'édition 2012 du festival réunira une programmation multimédia (projections, spectacles, etc.) des rencontres, des expositions, des dédicaces.

Bulles en Hauts de Garonne accueillera deux artistes en résidence, à savoir Sylvain Rivaud, jeune artiste poitevin qui réalisera des interventions auprès des scolaires et profitera de sa résidence pour travailler son futur album et Max de Radrigues, auteur de BD et éditeur à L'employé du Moi.

Enfin, la création européenne et internationale sera mise en lumière notamment par l'accueil de Ken Dahl, auteur new-yorkais pour la première fois en France et d'autres auteurs réputés.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Floirac (fiche action 36), de la Ville de Bassens (fiche action 36), de la Ville de Cenon (fiche action 43), et de la Ville de Lormont (fiche action 41).

La Communauté Urbaine qui soutient financièrement cette manifestation depuis l'origine, a été sollicitée pour reconduire son soutien financier, soit 15 200 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 143 650€ répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	28 100	Ventes	450
Services extérieurs	3 784	Etat	18 000
Autres services extérieurs	62 666	CRA	24 000
Impôts et taxes	1 000	CG33	22 800
Charges de personnel	47 600	CUB	15 200
Autres charges	500	Communes	41 000
		Caisse des dépôts et consignations	3 500
		Autres produits de gestion courante	18 700
TOTAL	143 650		143 650
<i>Valorisation des apports</i>	<i>11 500</i>	<i>Valorisation des apports</i>	<i>11 500</i>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la manifestation Bulles en Haut de Garonne relève de la catégorie des actions transcommunales,

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention de 15 200 € à l'Association Passage à l'art pour l'organisation de la 11^{ème} édition du festival Bulles en Hauts de Garonne qui aura lieu les 24 et 25 mars 2012.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 MAI 2012

PUBLIÉ LE : 4 MAI 2012

Mme. FRANÇOISE CARTRON